REPRESENTATION AXONOMETRIQUE

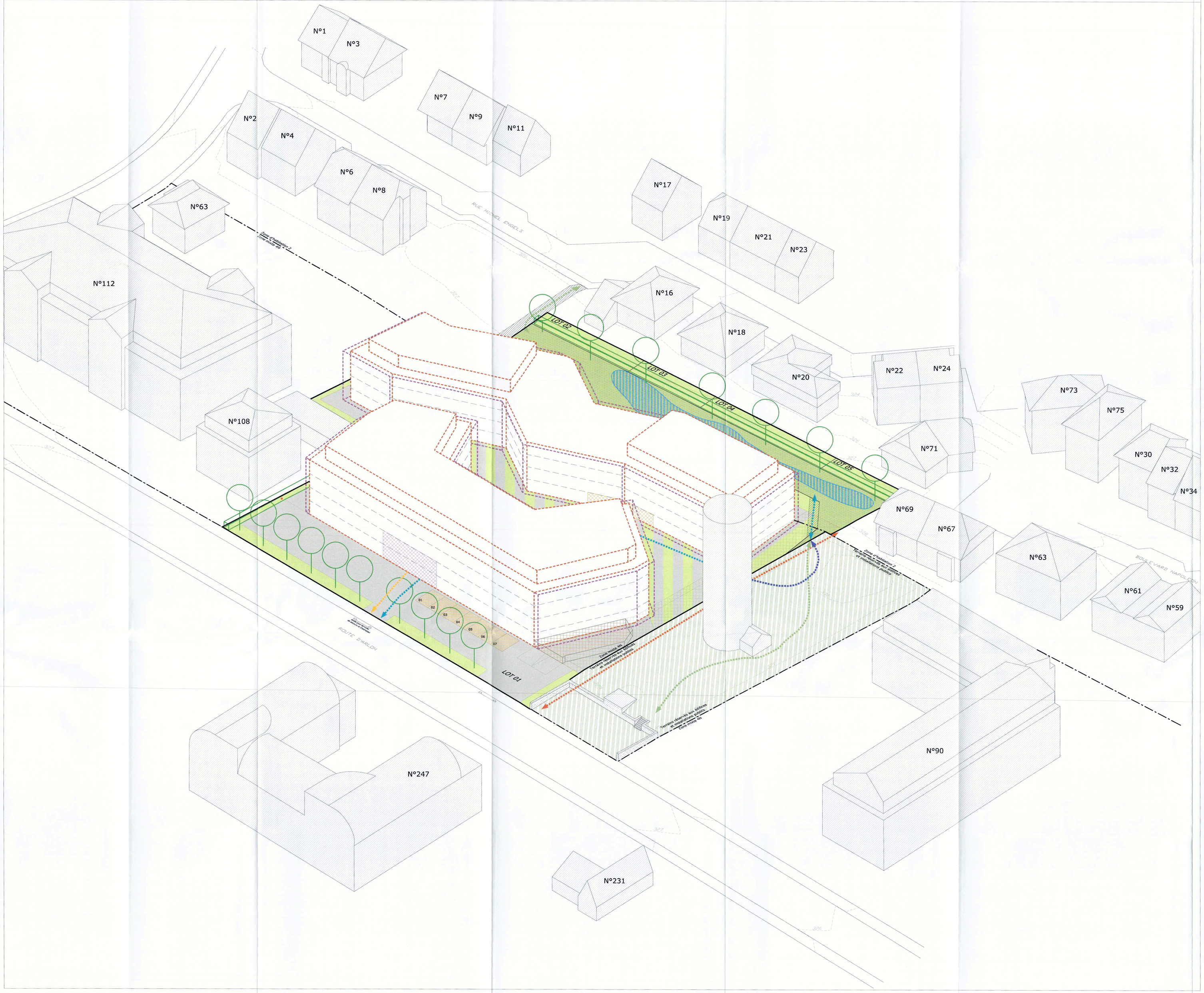

LEGENDE

LOT / ILOT			
2 min	2 max	3 min	3 max
4 min	5	6 min	6 max
7	8 max	9 min	9 max

1: Surface du lot / de l'îlot (area)
2: Surface d'emprise au sol [m2]
3: surface constructible brute [m2]
4: surface du scellement du sol [m2]
5: type, disposition et nombre des constructions
6: type et nombre du logements
7: type de toiture (volume principal)
8: hauteur des constructions [m]
9: nombre de niveaux (volume principal)

LEGENDE TYPE

Délimitation du PAP et des zones du PAG
- Délimitation du PAP
- Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau
- Terrain existant
- Terrain remodelé

Nombre de niveaux
- I, II, III, ... Nombre de niveaux pleins
- +I, 2, ... R Nombre d'étages en retrait
- +I, 2, ... C Nombre de niveaux sous combles
- -I, 2, ... S Nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
- ho:x Hauteur corniche: x [m]
- he:x Hauteur acrotère: x [m]
- ht:x Hauteur faîtiere: x [m]

Types, dispositions et nombre des constructions
- oc Constructions en ordre contigu
- onc Constructions en ordre non contigu
- x-mi x Maisons isolées
- x-mj x Maisons jumelées
- x-mb x Maisons en bande

Types et nombre de logements
- x-u x Logements de type unifamilial
- x-b x Logements de type bifamilial
- x-c x Logements de type collectif

Formes de toiture
- tp Toiture plate
- tv (y%-r%) Toiture à v versants, degré d'inclinaison
- Orientation du faîte

Délimitation des lots / îlots
- Lot projeté
- Îlot projeté
- Terrains cédés au domaine public communal

Gabarit des immeubles (plan / coupes)
- Alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- Délimitation des surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- Alignement obligatoire pour dépendances
- Limites des surfaces constructibles pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- Limites des surfaces constructibles pour avant-corps

Degré de mixité des fonctions
- min x% Pourcentage minimal en surface construite brute à doder au logement par construction
- y% | x% Pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% Pourcentage obligatoire en surface construite brute de logements par construction

Espaces extérieurs privés et publics
- EVp Espace vert privé
- EVP Espace vert public
- AJD Aire de jeux ouverte au public
- Espace extérieur pouvant être aceillé
- Voie de circulation motorisée
- Espace pouvant être dédié au stationnement
- Chemin piéton / piéto cycliste / zone piétonne
- Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets
- Arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- Haie projetée / haie à conserver
- Muret projeté / muret à conserver

Servitudes
- Servitude de type urbanistique
- Servitude écologique
- Servitude de passage
- Élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques
- Rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux usées
- Fossé ouvert pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

- L.00 Cote minimum
- L.00 Cote maximum
- Chemin privé ouvert au public
- Servitude de raccordement hors PAP au réseau d'égout public (SE-V1)
- Servitude de passage hors PAP pour l'entretien du bassin de rétention (SE-V2)
- Servitude de passage dans PAP pour l'entretien du bassin de rétention (SE-V2)
- Servitude de passage hors PAP pour bassin piétonne "rue Michel Engels - site PAP - site château d'eau - route d'Arlon" (SE-V3)
- Accès carrossable
- Tracé et direction de coupe
- Site du château d'eau
- Accès de secours à garantir - hauteur minimale de 2 niveaux
- Ouverture à garantir
- Zone d'adaptation topographique
- Espace privé ouvert au public (surface végétalisée à minimum 50%)
- Rampe d'accès couverte - indicatif
- Carreau à grille

Fonds de plan:

- levé topographique n°140006-10/01, BEST-Topo S.à r.l.
- plan de mesurage n°5725, Administration du Cadastre et de la Topographie

RESERVE AUX ADMINISTRATIONS

appartient à la délibération
du conseil communal
du 11 juillet 2016
référence n° 82A/2014/9

E-cone architectes - urbanistes ingénieurs conseils

E-cone S.à r.l. | B.P.128 L-7502 Mersch
☎263 264 1 | 🖷263 264 548 | @info@e-cone.lu

architecture & urbanisme 21
yvore schiltz et associés

42A, Place Guillaume II | L-1648 Luxembourg
☎461 561 | 🖷473 077 | @archiws@pt.lu

MAITRE DE L'OUVRAGE

FACTO s.a.
14, rue de la Gare
L-7535 MERSCH

DOCUMENT		
Echelle	1/250	
Plan N°	198414-322	-
Dessiné	JAD	
Contrôlé	JBE	
Validé	JAD	
Date	06-07-2016	

OBJET

PAP

"104-106 Route d'Arlon"
(Ancienne Clinique Dr. E. Bohler)
à
Luxembourg-Ville

DOSSIER: 1984-14

PARTIE GRAPHIQUE 3
REPRESENTATION AXONOMETRIQUE

Modifiée suite à l'avis de la Cellule d'Évaluation N°17662/26C

MODIFICATIONS

INDICE	OBJET
	-

Référence: 17662 /26C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 23.09.2016
Le Ministre de l'Intérieur
Dan Kersch

Les surfaces et niveaux VRD sont à vérifier, le cas échéant à adapter, suivant dossier d'exécution et contraintes techniques y afférents.

Ceci est un document protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation préalable de l'auteur.